

Nicolas, brandissant toujours son formidable couteau, épiait le moment de se jeter sur son frère.

« Je te dis, s'écria-t-il, que toi et ta canaille de Louve je vous crèverai tous les deux, et je commence... A moi, ma mère! à moi, Calebasse!... Refroidissons-le, il y a trop longtemps qu'il dure! »

Et, croyant le moment favorable à son attaque, le brigand s'élança sur son frère, le couteau levé.

Martial, bâtonniste expert, fit une brusque retraite de corps, leva son bâton qui, rapide comme la foudre, décrivit en sifflant un 8 de chiffre, et retomba si pesamment sur l'avant-bras droit de Nicolas, que celui-ci, frappé d'un engourdissement subit, douloureux, laissa échapper son couteau.

« Brigand... tu m'as cassé le bras! s'écria-t-il en saisissant de sa main gauche son bras droit qui pendait inerte à son côté.

— Non, j'ai senti mon bâton rebondir... » répondit Martial en envoyant d'un coup de pied le couteau sous le buffet.

Puis, profitant de la souffrance qu'éprouvait Nicolas, il le prit au collet, le poussa rudement en arrière, jusqu'à la porte du petit caveau dont nous avons parlé, l'ouvrit d'une main, de l'autre y jeta et y enferma son frère, encore tout étourdi de cette brusque attaque.

Revenant ensuite aux deux femmes, il saisit Calebasse par les épaules, et, malgré sa résistance, ses cris et un coup de hachette qui le blessa légèrement à la main, il l'enferma dans la salle basse du cabaret qui communiquait à la cuisine.

Alors, s'adressant à la veuve encore stupéfaite de cette manœuvre aussi habile qu'inattendue, Martial lui dit froidement :

« Maintenant, ma mère... à nous deux...

— Eh bien! oui... à nous deux!... » s'écria la veuve; et sa figure impassible s'anima, son teint blafard se colora, un feu sombre illumina sa prunelle jusqu'à lors éteinte, la colère, la haine donnèrent à ses traits un caractère terrible. « Oui... à nous deux!... reprit-elle d'une voix menaçante, j'attendais ce moment, tu vas savoir à la fin ce que j'ai sur le cœur.

— Et moi aussi, je vais vous dire ce que j'ai sur le cœur.

— Tu vivrais cent ans, vois-tu, que tu te souviendras de cette nuit...

— Je m'en souviendrai!... Mon frère et ma sœur ont voulu m'assassiner, vous n'avez rien fait pour les en empêcher. Mais voyons... parlez... qu'avez-vous contre moi?... »

— Ce que j'ai?... »

— Oui...

— Depuis la mort de ton père... tu n'as fait que des lâchetés!

— Moi?

— Oui, lâche!... Au lieu de rester avec nous pour nous soutenir, tu t'es sauvé à Rambouillet, braconner dans les bois avec ce colporteur de gibier que tu avais connu à Bercy.

— Si j'étais resté ici, maintenant je serais aux galères comme Ambroise, ou près d'y aller comme Nicolas; je n'ai pas voulu être voleur comme vous autres... de là votre haine.

— Et quel métier fais-tu? Tu volais du gibier, tu volais du poisson; vol sans danger, vol de lâche!...

— Le poisson comme le gibier n'appartient à personne; aujourd'hui chez l'un, demain chez l'autre, il est à qui sait le prendre!... Je ne vole pas... Quant à être lâche...

— Tu bats, pour de l'argent, des hommes plus faibles que toi!

— Parce qu'ils avaient battu plus faibles qu'eux.

— Métier de lâche!... métier de lâche!...

— Il y en a de plus honnêtes, c'est vrai; ce n'est pas à vous à me le dire!

— Pourquoi ne les as-tu pas pris alors ces métiers honnêtes, au lieu de venir ici fainéantiser et vivre à mes crochets?

— Je vous donne le poisson que je prends et l'argent que j'ai!... ça n'est pas beaucoup, mais c'est assez... je ne vous coûte rien. J'ai essayé d'être serurier pour gagner plus... mais quand depuis son enfance on a vagabondé sur la rivière et dans les bois, on ne peut pas s'attacher ailleurs; c'est fini... on en a pour la vie... Et puis..., ajouta Martial d'un air sombre, j'ai toujours mieux aimé vivre seul sur l'eau ou dans une forêt... là personne ne me questionne. Au lieu qu'ailleurs, qu'on me parle de mon père, faut-il pas que je réponde... guillotiné! de mon frère... galérien! de ma sœur... voleuse!

— Et de ta mère, qu'en dis-tu?

— Je dis...

— Quoi?

— Je dis qu'elle est morte...

— Et tu fais bien; c'est tout comme.. Je te renie, lâche! Ton frère est au baignoir! Ton grand-père, et ton père ont bravement fini sur l'échafaud, en narguant le prêtre et le bourreau! Au lieu de les venger, tu trembles!...

— Les venger?...

— Oui, te montrer *vrai Martial*, cracher sur le couteau de Charlot et sur la casaque rouge, et finir comme père et mère, frère et sœur...

Si habitué qu'il fût aux exaltations féroces de sa mère, Martial ne put s'empêcher de frissonner.

La physionomie de la veuve du supplicié, en prononçant ces derniers mots, était épouvantable.

Elle reprit avec une fureur croissante :

« Oh ! lâche, encore plus crétin que lâche ! tu veux être honnête... Honnête ? est-ce que tu ne seras pas toujours méprisé, rebuté, comme fils d'assassin, frère de galérien ; mais toi, au lieu de te mettre la vengeance et la rage au ventre, ça t'y met la peur ! au lieu de mordre, tu te sauves ; quand ils ont eu guillotiné ton père... tu nous as quittés... lâche ! Et tu savais que nous ne pouvions pas sortir de l'île pour aller au bourg sans qu'on hurle après nous, en nous poursuivant à coups de pierre comme des chiens enragés... Oh ! on nous payera ça, vois-tu ! on nous payera ça.

— Un homme, dix hommes ne me font pas peur ! mais être hué par tout le monde comme fils et frère de condamnés... Eh bien, non ! je n'ai pas pu... j'ai mieux aimé m'en aller dans les bois braconner avec Pierre, le vendeur de gihier.

— Fallait y rester... dans tes bois.

— Je suis revenu à cause de mon affaire avec un garde, et surtout à cause des enfants... parce qu'ils étaient en âge de tourner à mal, par l'exemple !...

— Qu'est-ce que ça te fait ?

— Ça me fait... que je ne veux pas qu'ils deviennent des gueux comme Ambroise, Nicolas et Calebasse...

— Pas possible !

— Et seuls, avec vous tous, ils n'y auraient pas manqué. Je m'étais mis en apprentissage pour tâcher de gagner de quoi les prendre avec moi... ces enfants, de quitter l'île... Mais à Paris, tout se sait, c'était toujours fils de guillotiné... frère de forçat... j'avais des batteries tous les jours... ça m'a lassé...

— Et ça ne t'a pas lassé, d'être honnête... ça te réussissait si bien... au lieu d'avoir le cœur de revenir avec nous, pour faire comme nous... comme feront les enfants... malgré toi... oui, malgré toi... Tu crois les enjôler avec ton prêche... mais nous sommes là... François est déjà à nous... à peu près... une occasion, et il sera de la bande...

— Je vous dis que non...

(1) Ces effroyables enseignements ne sont malheureusement pas exagérés. Voici ce que nous lisons dans l'excellent rapport de M. de Breteignères sur la colonie pénitentiaire de Mettray (séance du 12 mars 1843) :

« L'état civil de nos colons est important à constater ; parmi eux nous comptons : trente-deux enfants naturels, trente-quatre dont les pères et mères sont remariés, cinquante et un dont les parents sont en prison, cent vingt-quatre dont les parents n'ont pas été l'objet des poursuites de la justice, mais sont plongés dans la plus profonde misère.

« Ces chiffres sont éloquentes et gros d'enseignements ; ils per-

— Tu verras que si... je m'y connais... Au fond il a du vice ; mais tu le gênes. Quant à Amandine, une fois qu'elle aura quinze ans, elle ira toute seule... Ah ! on nous a jeté des pierres ! ah ! on nous a poursuivis comme des chiens enragés !... on verra ce que c'est que notre famille... Excepté toi... lâche... car ici il n'y a que toi qui nous fasses honte (1) !

— C'est dommage...

— Et comme tu te gâterais avec nous... demain tu partiras d'ici pour n'y jamais rentrer... »

Martial regarda sa mère avec surprise ; après un moment de silence, il lui dit :

« Vous m'avez cherché querelle à souper pour en arriver là ? »

— Oui, pour te montrer ce qui t'attend, si tu voulais rester ici malgré nous, un enfer... entends-tu?... un enfer !... Chaque jour une querelle, des coups, des rixes, et nous ne serons pas seuls comme ce soir : nous aurons des amis qui nous aideront... tu n'y tiendras pas huit jours.

— Vous croyez me faire peur ?

— Je ne te dis que ce qui t'arrivera...

— Ça m'est égal... je reste...

— Tu resteras ici ?

— Oui.

— Malgré nous ?

— Malgré vous, malgré Calebasse, malgré Nicolas, malgré tous les gueux de sa trempe !

— Tiens... tu me fais rire... »

Dans la bouche de cette femme à figure sinistre et féroce, ces mots étaient horribles.

« Je vous dis que je resterai ici jusqu'à ce que je trouve le moyen de gagner ma vie ailleurs avec les enfants ; seul, je ne serais pas embarrassé, je retournerais dans les bois ; mais, à cause d'eux, il me faudra plus de temps... pour rencontrer ce que je cherche... En attendant, je reste.

— Ah ! tu restes... jusqu'au moment où tu emmèneras les enfants ?

— Comme vous dites !

— Emmener les enfants ?

— Quand je leur dirai : Venez, ils viendront... et en courant, je vous en réponds. »

mettent de remonter des effets aux causes, et donnent l'espoir d'arrêter les progrès d'un mal dont l'origine est ainsi constatée.

Le nombre des parents criminels fait apprécier l'éducation qu'ont dû recevoir les enfants sous la tutelle de semblables guides. Instruits au mal par leurs pères, les fils ont failli sous leurs ordres, et ont cru bien faire en suivant leur exemple. Atteints par la justice, ils se résignent à partager dans la prison le destin de leur famille ; ils n'y apportent que l'émulation du vice, et il faut vraiment qu'une lueur de la grâce divine existe encore au fond de ces rudes et grossières natures pour que tous germes honnêtes ne soient pas éteints. »

La veuve haussa les épaules, et reprit :

« Écoute : je t'ai dit tout à l'heure que, quand bien même tu vivrais cent ans, tu te rappellerais cette nuit ; je vais t'expliquer pourquoi ; mais avant, es-tu bien décidé à ne pas t'en aller d'ici ?

— Oui ! oui ! mille fois oui !

— Tout à l'heure tu diras non ! mille fois non ! Écoute-moi bien... Sais-tu quel métier fait ton frère ?

— Je m'en doute, mais je ne veux pas le savoir...

— Tu le sauras... il vole...

— Tant pis pour lui.

— Et pour toi...

— Pour moi ?

— Il vole la nuit avec effraction, cas de galères ; nous recélon ses vols ; qu'on le découvre, nous sommes condamnés à la même peine que lui comme recéleurs, et toi aussi ; on raffe la famille, et les enfants seront sur le pavé où ils apprendront l'état de ton père et de ton grand-père aussi bien qu'ici.

— Moi, arrêté comme recéleur, comme votre complice ! sur quelle preuve ?

— On ne sait pas comment tu vis : tu vagabondes sur l'eau, tu as la réputation d'un mauvais homme, tu habites avec nous ; à qui feras-tu croire que tu ignores nos vols et nos recels ?

— Je prouverai que non.

— Nous te chargerons comme notre complice.

— Me charger ! pourquoi ?

— Pour te récompenser d'avoir voulu rester ici malgré nous.

— Tout à l'heure vous vouliez me faire peur d'une façon, maintenant c'est d'une autre ; ça ne prend pas, je prouverai que je n'ai jamais volé... Je reste.

— Ah ! tu restes ? Écoute donc encore : te rappelles-tu, l'an dernier... ce qui s'est passé ici pendant la nuit de Noël ?

— La nuit de Noël ?... dit Martial en cherchant à rassembler ses souvenirs.

— Cherche bien... cherche bien...

— Je ne me rappelle pas...

— Tu ne te rappelles pas que Bras-Rouge a amené ici, le soir, un homme bien mis, qui avait besoin de se cacher ?...

— Oui, maintenant je me souviens ; je suis monté me coucher, et je l'ai laissé souper avec vous... Il a passé la nuit dans la maison ; avant le jour, Nicolas l'a conduit à Saint-Ouen...

— Tu es sûr que Nicolas l'a conduit à Saint-Ouen ?

— Vous me l'avez dit le lendemain matin.

— La nuit de Noël, tu étais donc ici ?

— Oui... eh bien ?

— Cette nuit-là... cet homme, qui avait beaucoup d'argent sur lui... a été assassiné dans cette maison.

— Lui !... ici ?...

— Et volé... et enterré dans le petit bûcher.



— Cela n'est pas vrai ! s'écria Martial devenant pâle de terreur, et ne voulant pas croire à ce nouveau

crime des siens. Vous voulez m'effrayer... Encore une fois, ça n'est pas vrai !

— Demande à ton protégé François ce qu'il a vu ce matin dans le bûcher ?

— François ! et qu'a-t-il vu ?

— Un des pieds de l'homme qui sortait de terre... Prends la lanterne, vas-y, tu t'en assureras.

— Non, dit Martial en essuyant son front baigné d'une sueur froide ; non, je ne vous crois pas... Vous dites cela pour...

— Pour te prouver que, si tu demeures ici malgré nous, tu risques à chaque instant d'être arrêté comme complice de vol et de meurtre ; tu étais ici la nuit de Noël ; nous dirons que tu nous as aidés à faire le coup. Comment prouveras-tu le contraire ?

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit Martial en cachant sa figure dans ses mains.

— Maintenant t'en iras-tu ? » dit la veuve avec un sourire sardonique.

Martial était atterré : il ne doutait malheureusement pas de ce que venait de lui dire sa mère ; la vie vagabonde qu'il menait, sa cohabitation avec une famille si criminelle, devaient en effet faire peser sur lui de terribles soupçons, et ces soupçons pouvaient se changer en certitude aux yeux de la justice, si sa mère, son frère, sa sœur, le désignaient comme leur complice.

La veuve jouissait de l'abattement de son fils.

« Tu as un moyen de sortir d'embarras : dénonce-nous !

— Je le devrais... mais je ne le ferai pas... vous le savez bien.

— C'est pour cela que je t'ai tout dit... Maintenant t'en iras-tu ? »

Martial voulut tenter d'attendrir cette mégère ; d'une voix moins rude, il lui dit :

« Ma mère, je ne vous crois pas capable de ce meurtre.

— Comme tu voudras, mais va-t'en...

— Je m'en irai ; à une condition...

— Pas de condition !

— Vous mettrez les enfants en apprentissage... loin d'ici... en province...

— Ils resteront ici...

— Voyons, ma mère... Quand vous les aurez rendus semblables à Nicolas, à Calebasse, à Ambroise, à mon père... à quoi ça vous servira-t-il ?

— A faire de bons coups avec leur aide... Nous ne sommes déjà pas de trop... Calebasse reste ici avec moi pour tenir le cabaret... Nicolas est seul... une fois dressés, François et Amandine l'aideront ; on leur a aussi jeté des pierres à eux, tout petits... faut qu'ils se vengent !

— Ma mère, vous aimez Calebasse et Nicolas, n'est-ce pas ?

— Après ?

— Que les enfants les imitent... que vos crimes et les leurs se découvrent...

— Après ?

— Ils vont à l'échafaud, comme mon père...

— Après, après ?

— Et leur sort ne vous fait pas trembler ?

— Leur sort sera le mien, ni meilleur ni pire... Je vole... ils volent ; je tue... ils tuent ; qui prendra la mère prendra les petits... Nous ne nous quitterons pas. Si nos têtes tombent, elles tomberont dans le même panier... où elles se diront adieu ! Nous ne reculerons pas : il n'y a que toi de lâche dans la famille, nous te chassons... va-t'en !...

— Mais les enfants ? les enfants ?

— Les enfants deviendront grands ; je te dis que sans toi ils seraient déjà formés. François est presque prêt ; quand tu seras parti, Amandine rattrapera le temps perdu...

— Ma mère, je vous en supplie, consentez à envoyer les enfants en apprentissage loin d'ici.

— Combien de fois faut-il te dire qu'ils y sont en APPRENTISSAGE, ici ?... »

La veuve du supplicié articula ces derniers mots d'une façon si inexorable, que Martial perdit tout espoir d'amollir cette âme de bronze.

« Puisque c'est ainsi, reprit-il d'un ton bref et résolu, écoutez-moi bien à votre tour, ma mère... Je reste.

— Ah ! ah !...

— Pas dans cette maison... Je serais assassiné par Nicolas ou empoisonné par Calebasse ; mais, comme je n'ai pas de quoi me loger ailleurs, moi et les enfants, nous habiterons la baraque au bout de l'île ; la porte est solide ; je la renforcerai encore... Une fois là bien barricadé, avec mon fusil, mon bâton et mon chien, je ne crains personne. Demain matin j'emmènerai les enfants ; le jour, ils viendront avec moi, soit dans mon bateau, soit dehors ; la nuit, ils coucheront près de moi dans la cabane ; nous vivrons de ma pêche ; ça durera jusqu'à ce j'aie trouvé à les placer, et je trouverai...

— Ah ! c'est ainsi ?

— Ni vous, ni mon frère, ni Calebasse ne pouvez empêcher que ça soit, n'est-ce pas ?... Si on découvre vos vols ou votre assassinat durant mon séjour dans l'île... tant pis, j'en cours la chance ! J'expliquerai que je suis revenu, que je suis resté, à cause des enfants, pour les empêcher de devenir des gueux... on jugera... Mais que le tonnerre m'écrase si je quitte l'île, et si les enfants restent un jour de plus dans cette maison !... Oui, et je vous défie, moi, vous et les vôtres, de me chasser de l'île ! »

La veuve connaissait la résolution de Martial ; les enfants aimaient leur frère aîné autant qu'ils le redoutaient ; ils le suivraient donc sans hésiter lorsqu'il le voudrait. Quant à lui, bien armé, bien résolu, toujours sur ses gardes, dans son bateau pendant le jour, retranché et barricadé dans la cabane de l'île pendant la nuit, il n'avait rien à redouter des mauvais desseins de sa famille.

Le projet de Martial pouvait donc de tout point se réaliser... Mais la veuve avait beaucoup de raisons pour en empêcher l'exécution.

D'abord, ainsi que les honnêtes artisans considéraient quelquefois le nombre de leurs enfants comme une richesse, en raison des services qu'ils en tiraient, la veuve comptait sur Amandine et sur François pour l'assister dans ses crimes.

Puis, ce qu'elle avait dit de son désir de venger son mari et son fils était vrai. Certains êtres, nourris, vieillis, durcis dans le crime, entrent en révolte ouverte, en guerre acharnée, contre la société, et croient, par de nouveaux crimes, se venger de la juste punition qui a frappé eux ou les leurs.

Puis enfin les sinistres desseins de Nicolas contre Fleur-de-Marie, et plus tard contre la courtière, pouvaient être contrariés par la présence de Martial. La veuve avait espéré amener une séparation immédiate entre elle et Martial, soit en lui suscitant la querelle de Nicolas, soit en lui révélant que, s'il s'obstinait à rester dans l'île, il risquait de passer pour complice de plusieurs crimes.

Aussi rusée que pénétrante, la veuve, s'apercevant qu'elle s'était trompée, sentit qu'il lui fallait recourir à la perfidie pour faire tomber son fils dans un piège sanglant... Elle reprit donc, après un assez long silence, et avec une amertume affectée :

« Je vois ton plan, tu ne veux pas nous dénoncer toi-même ; tu veux nous faire dénoncer par les enfants.

— Moi !

— Ils savent maintenant qu'il y a un homme enterré ici ; ils savent que Nicolas a volé... Une fois en apprentissage, ils parleraient, on nous prendrait, et nous y passerions tous... toi comme nous ; voilà ce qui arriverait si je t'écoutais, si je te laissais chercher à placer les enfants ailleurs... Et pourtant tu dis que tu ne nous veux pas de mal... Je ne te demande pas de m'aimer ; mais ne hâte pas le moment où nous serons pris. »

Le ton radouci de la veuve fit croire à Martial que ses menaces avaient produit sur elle un effet salutaire ; il donna dans un piège affreux.

« Je connais les enfants, reprit-il, je suis sûr qu'en leur recommandant de ne rien dire ils ne diraient

rien... D'ailleurs, d'une façon ou d'une autre, je serais toujours avec eux et je répondrais de leur silence.

— Est-ce qu'on peut répondre des paroles d'un enfant... à Paris surtout où l'on est si curieux et si bavard?... C'est autant pour qu'ils puissent nous aider à faire nos coups que pour qu'ils ne puissent nous vendre, que je veux les garder ici.

— Est-ce qu'ils ne vont pas quelquefois au bourg et à Paris ? Qui les empêcherait de parler... s'ils ont à parler?... S'ils étaient loin d'ici, à la bonne heure ! ce qu'ils pourraient dire n'aurait aucun danger...

— Loin d'ici ? et où ça ? dit la veuve en regardant fixement son fils.

— Laissez-moi les emmener... peu vous importe...

— Comment vivrais-tu, et eux aussi ?

— Mon ancien bourgeois serrurier est brave homme ; je lui dirai ce qu'il faudra lui dire, et peut-être qu'il me prêtera quelque chose à cause des enfants ; avec ça j'irai les mettre en apprentissage loin d'ici. Nous partons dans deux jours, et vous n'entendrez plus parler de nous...

— Non, au fait... je veux qu'ils restent avec moi, je serai plus sûre d'eux.

— Alors je m'établis demain à la baraque de l'île, en attendant mieux... J'ai une tête aussi, vous le savez ?...

— Oui, je le sais. Oh ! que je te voudrais voir loin d'ici !... Pourquoi n'es-tu pas resté dans tes bois ?

— Je vous offre de vous débarrasser de moi et des enfants...

— Tu laisseras donc ici la Louve, que tu aimes tant ?... dit tout à coup la veuve.

— Ça me regarde ; je sais ce que j'ai à faire : j'ai mon idée.

— Si je te les laissais emmener, toi, Amandine et François, vous ne remettriez jamais les pieds à Paris ?

— Avant trois jours nous serions partis et comme morts pour vous.

— J'aime encore mieux cela que de t'avoir ici et d'être toujours à me défier d'eux... Allons, puisqu'il faut s'y résigner, emmène-les... et allez-vous-en tous le plus tôt possible... que je ne vous revoie jamais !...

— C'est dit !...

— C'est dit. Rends-moi la clef du caveau, que j'ouvre à Nicolas.

— Non, il y euvra son vin ; je vous rendrai la clef demain matin.

— Et Calebasse ?
 — C'est différent ; ouvrez-lui quand je serai monté, elle me répugne à voir.
 — Va, que l'enfer te confonde !
 — C'est votre bonsoir, ma mère ?
 — Oui...
 — Ça sera le dernier, heureusement, dit Martial.
 — Le dernier, » reprit la veuve.
 Son fils alluma une chandelle, puis il ouvrit la

porte de la cuisine, siffla son chien, qui accourut tout joyeux du dehors, et suivit son maître à l'étage supérieur de la maison.

« Va... ton compte est bon ! murmura la mère en montrant le poing à son fils, qui venait de monter l'escalier ; c'est toi qui l'auras voulu. »

Puis, aidée de Calebasse, qui alla chercher un paquet de fausses clefs, la veuve crocheta le caveau où se trouvait Nicolas, et remit celui-ci en liberté.

XCV. — FRANÇOIS ET AMANDINE.



FRANÇOIS et Amandine couchaient dans une pièce située immédiatement au-dessus de la cuisine, à l'extrémité d'un corridor sur lequel s'ouvraient plusieurs autres chambres servant de *cabinets de société* aux habitués du cabaret.

Après avoir partagé leur souper frugal, au lieu d'éteindre leur lanterne, selon les ordres de la veuve, les deux enfants avaient veillé, laissant leur porte entr'ouverte pour guetter leur frère Martial au passage, lorsqu'il rentrerait dans sa chambre.

Posée sur un escabeau boiteux, la lanterne jetait de pâles clartés à travers sa corne transparente.

Des murs de plâtre, rayés de voliges brunes, un grabat pour François, un vieux petit lit d'enfant beaucoup trop court pour Amandine, une pile de débris de chaises et de bancs brisés par les hôtes turbulents de la taverne de l'*Ile du Ravageur*, tel était l'intérieur de ce réduit.

Amandine, assise sur le bord du grabat, s'étudiait à se coiffer en *marmotte* avec le foulard volé, don de son frère Nicolas.

François, agenouillé, présentait un fragment de miroir à sa sœur, qui, la tête à demi tournée, s'occupait alors d'épanouir la grosse rosette qu'elle avait faite en nouant les deux pointes du mouchoir.

Fort attentif et fort émerveillé de cette coiffure, François négligea un moment de présenter le morceau de glace de façon à ce que l'image de sa sœur pût s'y réfléchir.

« Lève donc le miroir plus haut, dit Amandine : maintenant je ne me vois plus... Là... bien... attends encore un peu... voilà que j'ai fini... Tiens, regarde ! Comment me trouves-tu coiffée ?

— Oh ! très-bien ! très-bien !... Dieu ! Oh ! la belle rosette ?... tu m'en feras une pareille à ma cravate, n'est-ce pas ?

— Oui, tout à l'heure... mais laisse-moi me promener un peu. Tu iras devant moi... à reculons, en tenant toujours le miroir haut... pour que je puisse me voir en marchant... »

François exécuta de son mieux cette manœuvre difficile, à la grande satisfaction d'Amandine, qui se prélassait, triomphante et glorieuse, sous les cornes et l'énorme bouffette de son foulard.

Très-innocente et très-naïve dans toute autre circonstance, cette coquetterie devenait coupable en s'exerçant à propos du produit d'un vol que François et Amandine n'ignoraient pas. Autre preuve de l'effrayante facilité avec laquelle des enfants, même bien doués, se corrompent presque à leur insu, lorsqu'ils sont continuellement plongés dans une atmosphère criminelle.

Et d'ailleurs le seul mentor de ces petits malheureux, leur frère Martial, n'était pas lui-même irréprochable, nous l'avons dit ; incapable de commettre un vol ou un meurtre, il n'en menait pas moins une vie vagabonde et peu régulière. Sans doute, les crimes de sa famille le révoltaient ; il aimait tendrement les deux enfants ; il les défendait contre les mauvais traitements ; il tâchait de les soustraire à la pernicieuse influence de sa famille ; mais, n'étant pas appuyés sur des enseignements d'une moralité rigoureuse, absolue, ses conseils sauvegardaient faiblement ses protégés. Ils se refusaient à commettre certaines mauvaises actions, non par honnêteté, mais pour obéir à Martial, qu'ils aimaient, et pour désobéir à leur mère qu'ils redoutaient et haïssaient.

Quant aux notions du juste et de l'injuste, ils n'en avaient aucune, familiarisés qu'ils étaient avec les détestables exemples qu'ils avaient chaque jour sous les yeux ; car, nous l'avons dit, *ce cabaret champêtre*, hanté par le rebut de la plus basse populace, servait de théâtre à d'ignobles orgies, à de crapuleuses débauches ; et Martial, si ennemi du vol et du meurtre, se montrait assez indifférent à ces immondes saturnales.

C'est dire combien les instincts de moralité des enfants étaient douteux, vacillants, précaires, chez François surtout, arrivé à ce terme dangereux où l'âme hésitant, indécise, entre le bien et le mal, peut être en un moment à jamais perdue ou sauvée...

« Comme ce mouchoir rouge te va bien, ma sœur ! reprit François ; est-il joli ! Quand nous irons jouer sur la grève devant le four à plâtre du chaudi-fournier, faudra te coiffer comme ça, pour faire enrager ses enfants, qui sont toujours à nous jeter des pierres et à nous appeler *petits guillotins*... Moi, je mettrai aussi ma belle cravate rouge, et nous leur dirons : « C'est égal, vous n'avez pas de beaux mouchoirs de soie comme nous deux ! »

— Mais, dis donc, François..., reprit Amandine après un moment de réflexion, s'ils savaient que les mouchoirs que nous portons sont volés... ils nous appelleraient petits voleurs...

— Avec ça qu'ils s'en gênent, de nous appeler voleurs !

— Quand c'est pas vrai... c'est égal... mais maintenant...

— Puisque Nicolas nous les a donnés ces mouchoirs, nous ne les avons pas volés.

— Oui, mais lui, il les a pris sur un bateau, et notre frère Martial dit qu'il ne faut pas voler...

— Mais puisque c'est Nicolas qui a volé, ça ne nous regarde pas.

— Tu crois, François ?

— Bien sûr...

— Pourtant, il me semble que j'aimerais mieux que la personne à qui ils étaient nous les ait donnés... Et toi, François ?

— Moi, ça m'est égal... On nous en a fait cadeau : c'est à nous.

— Tu en es bien sûr ?

— Mais, oui, oui, sois donc tranquille !

— Alors... tant mieux ; nous ne ferons pas ce que mon frère Martial nous défend, et nous avons de beaux mouchoirs.

— Dis donc, Amandine, s'il savait que, l'autre jour, Calebasse t'a fait prendre ce fichu à carreaux

dans la balle du colporteur pendant qu'il avait le dos tourné !

— Oh ! François, ne dis pas cela ! dit la pauvre enfant dont les yeux se mouillèrent de larmes. Mon frère Martial serait capable de ne plus nous aimer... vois-tu... de nous laisser tout seuls ici...

— N'aie donc pas peur... est-ce que je lui en parlerai jamais ? Je risais...

— Oh ! ne ris pas de cela, François ; j'ai eu assez de chagrin, va : mais il a bien fallu ; ma sœur m'a pincée jusqu'au sang, et puis elle me faisait des yeux... des yeux... et pourtant par deux fois le cœur m'a manqué ; je croyais que je ne pourrais jamais... Enfin, le colporteur... ne s'est aperçu de rien, et ma sœur a gardé le fichu. Si on m'avait prise pourtant, François, on m'aurait mise en prison...

— On ne t'a pas prise, c'est comme si tu n'avais pas volé.

— Tu crois ?

— Pardi !

— Et en prison, comme on doit être malheureux !

— Ah ! bien oui... au contraire.

— Comment, François ! au contraire ?

— Tiens ! tu sais bien le gros boiteux qui loge à Paris chez le père Micou, le revendeur de Nicolas... qui tient un garni à Paris passage de la Brasserie ?

— Un gros boiteux ?

— Mais oui, qui est venu ici, à la fin de l'automne, de la part du père Micou, avec un montreur de singes et deux femmes.

— Ah ! oui, oui, un gros boiteux qui a dépensé tant, tant d'argent !

— Je crois bien, il payait pour tout le monde... Te souviens-tu des promenades sur l'eau?... C'est moi qui les menais... même que le montreur de singes avait emporté son orgue pour faire de la musique dans le bateau !...

— Et puis, le soir, le beau feu d'artifice qu'ils ont tiré, François !

— Et le gros boiteux n'était pas chiche : il m'a donné dix sous pour moi !! Il ne prenait jamais que du vin cacheté ; ils avaient du poulet à tous leurs repas : il en a eu au moins pour quatre-vingts francs.

— Tant que ça, François ?

— Oh ! oui...

— Il était donc bien riche ?

— Du tout... ce qu'il dépensait, c'était de l'argent qu'il avait gagné en prison, d'où il sortait.

— Il avait gagné tout cet argent-là en prison ?

— Oui... il disait qu'il lui restait encore sept cents francs ; que quand il ne lui resterait plus rien... il ferait un bon coup... et que si on le prenait...

ça lui était bien égal , parce qu'il retournerait rejoindre les *bons enfants de la geôle*, comme il dit.

— Il n'avait donc pas peur de la prison, François ?

— Mais au contraire... il disait à Calebasse qu'ils sont là un tas d'amis et de noceurs ensemble... qu'il n'avait jamais eu un meilleur lit et une meilleure nourriture qu'en prison... de la bonne viande quatre fois la semaine , du feu tout l'hiver , et une bonne somme en sortant... tandis qu'il y a des bêtes d'ouvriers honnêtes qui crèvent de faim et de froid , faute d'ouvrage...

— Pour sûr, François , il disait ça , le gros boiteux ?

— Je l'ai bien entendu... puisque c'est moi qui ramais dans le bachot pendant qu'il racontait son histoire à Calebasse et aux deux femmes, qui disaient que c'était la même chose dans les prisons de femmes d'où elles sortaient.

— Mais alors, François, faut donc pas que ça soit si mal de voler, puisqu'on est si bien en prison ?

— Dame ! je ne sais pas , moi... Ici, il n'y a que notre frère Martial qui dise que c'est mal de voler... Peut-être qu'il se trompe...

— C'est égal, il faut le croire, François... il nous aime tant !

— Il nous aime , c'est vrai... quand il est là , il n'y a pas de risque qu'on nous batte... S'il avait été ici ce soir , notre mère ne m'aurait pas roué de coups... Vieille bête ! est-elle mauvaise ! Oh ! je la hais... je la hais... Que je voudrais être grand pour

lui rendre tous les coups qu'elle nous a donnés... à toi surtout, qui es bien moins dure que moi...

— Oh ! François , tais-toi... ça me fait peur de t'entendre dire que tu voudrais battre notre mère ! s'écria la pauvre petite en pleurant et en jetant ses bras autour du cou de son frère qu'elle embrassa tendrement.

— Non, c'est que c'est vrai aussi, reprit François en repoussant Amandine avec douceur, pourquoi ma mère et Calebasse sont-elles toujours si acharnées sur nous ?

— Je ne sais pas, reprit Amandine en essuyant ses yeux du revers de sa main ; c'est peut-être parce qu'on a guillotiné notre père, qu'elles sont injustes pour nous...

— Est-ce que c'est notre faute ?

— Mon Dieu, non ; mais que veux-tu ?

— Ma foi , si je devais recevoir ainsi toujours , toujours des coups , à la fin j'aimerais mieux voler comme ils veulent , moi... A quoi ça m'avance-t-il de ne pas voler ?

— Et Martial, qu'est-ce qu'il dirait ?

— Oh ! sans lui... il y a longtemps que j'aurais dit oui , car ça lasse aussi d'être battu ; tiens , ce soir , jamais ma mère n'avait été aussi méchante... c'était comme une furie... il faisait noir, noir... elle ne disait pas un mot... je ne sentais que sa main froide qui me tenait par le cou pendant que de l'autre elle me battait... et puis il me semblait voir ses yeux reluire...



— Pauvre François !... pour avoir dit que tu avais vu un os de mort dans le bûcher.

— Oui, un pied qui sortait de dessous terre, dit François en tressaillant d'effroi ; j'en suis bien sûr.

LES
MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

ILLUSTRÉ DE 500 DESSINS ORIGINAUX

DE

MM. RICHARD, HENDRICKX, HUART, ETC.

PARIS.

LIBRAIRIE DE COQUILLION,

RUE RICHELIEU.

—
1844